



## Compte rendu de l'entrevue avec Claude ALEMAGNA Maire de LORGUES le 9 juillet 2019

Représentaient l'association cad'E.A.U. ce jour :

Marc SORIANO et Gérard TOUSSAN

C'est la deuxième fois depuis la création de notre association que nous rencontrons M. Claude ALEMAGNA. Pour mémoire M. Claude ALEMAGNA défend la Régie Publique de "l'eau et de l'assainissement" de sa commune et il a depuis l'existence de la loi NOTRe exprimé ses désaccords avec les transferts de compétences à venir, notamment des les éditos des bulletins municipaux de l'été 2018 et du printemps 2019.

L'entrevue avec le Président de la DPVA datant du jeudi 4 juillet, nous sommes revenus sur les points suivant :

- Concernant l'application de la loi NOTRe au 1<sup>er</sup> janvier 2020 il souhaite que re-délégation lui soit proposée afin de poursuivre une gestion Publique pour Lorgues. Bien évidemment il nous a dit être conscient qu'à court terme les modes de gestion Publics et Privés devront probablement cohabiter comme cela est le cas pour la collecte et le traitement des déchets et ceci jusqu'à la fin des contrats en DSP .Mais qu'à long terme il était favorable à une mutualisation des moyens et à la création d'une Régie Publique Communautaire de "l'eau et de l'assainissement". (Nous nous sommes crus, un court instant, dans une réunion de "cad'E.A.U." !).
- Constat : Ses éléments de langage étaient très proches de ceux de M. Olivier AUDIBERT-TROIN, il est donc probable que la Formation à l'attention des Maires dispensée par la DPVA produise des arguments et éléments de langage que l'on va retrouver auprès d'eux. Nous l'avons interpellé sur les réunions de Bureau de la DPVA (23 Maires), où les votes induisent ensuite la politique menée, en lui demandant d'être un acteur majeur, avec tout son pouvoir de conviction, auprès des autres Maires pour la défense de la gestion de l'eau en régie publique. Il s'est déclaré être un total partisan du service public de l'eau et de l'assainissement en attente des aménagements possibles de la loi NOTRe. Actuellement selon lui sur les 23 élus, il y aurait une majorité souhaitant un service public de l'eau soit par re délégation, soit un service public communautaire.
- Nous lui avons fait remarquer qu'il était le seul maire de la DPVA à avoir répondu favorablement à ce jour à notre charte et nous lui avons proposé qu'elle soit présentée par ses soins en conseil municipal et de la faire voter par celui. Il a accepté et nous a demandé de lui transmettre la version numérique.
- Il nous a glissé l'idée de se représenter aux Municipales et que donner l'eau de LORGUES en DSP (donc aux actionnaires), serait pour lui du vol, l'eau de la commune devant rester à la Commune, les anciens s'étant battus pour garder en régie communale cette denrée vitale. Et bien entendu les Lorguais ne comprendraient pas d'être dépossédés de leur Eau.

- Sur le plan de la mutualisation communale, il nous a indiqué que les matériels et personnels de l'eau et de l'assainissement de la commune mutualisaient leurs moyens et qu'un technicien municipal était payé à hauteur de 20% par le service des Eaux mais qu'aussi les camions, pelles etc. de la Commune servaient au service des Eaux.
- Remise des pétitions récoltées à LORGUES indiquant une prise de conscience des citoyens pour ce problème de l'eau et une mobilisation des commerçants Lorguais pour la récolte des signatures.
- Gérard a demandé le RPQS 2018 de Lorgues, courrier remis en main propre, et avalisé par le Maire pour ses services.
  
- Nous lui avons dit que nous avons en projet d'organiser dans le courant du quatrième trimestre 2019, une journée de débats et conférences sur l'eau et l'assainissement. Journée à laquelle il pourrait participer en tant que maire. Il nous a répondu y être favorable mais que la proximité des élections municipales le lui interdisait. Il nous a promis cependant de mettre les salles et les matériels nécessaires à notre disposition.

Pour cad'E.A.U.

Marc Soriano et Gérard Toussan